



Montréal, le 7 mai 2008

**Par courriel**

M<sup>e</sup> Marie-Ève Gagné  
Société en commandite Gaz Métro  
1717, rue du Havre  
Montréal (Québec) H2K 2X3

**Objet : Guide de dépôt Gaz Métro**

---

Chère consoeur,

Pour faire suite aux discussions concernant l'objet mentionné en titre, nous vous transmettons, avec la présente, la version finale du Guide de dépôt de Société en commandite Gaz Métro (Gaz Métro) relative aux dossiers tarifaires et de rapports annuels.

Cette version fait suite aux commentaires reçus de Gaz Métro et de certains intervenants. Gaz Métro devra prendre en compte les exigences de dépôt indiquées dans ce Guide en vue du prochain dépôt de son rapport annuel prévu à la fin décembre 2008 et de son dossier tarifaire prévu au début mai 2009.

La Régie maintient la date de dépôt du dossier tarifaire au début mai, tel que proposé par Gaz Métro, afin de conserver la qualité des données budgétaires. Elle établit cependant à sept mois la période de traitement nécessaire à l'analyse du dossier. Cette période est comparable à celle requise pour traiter les dossiers tarifaires d'Hydro-Québec Distribution et d'Hydro-Québec TransÉnergie.

Ce changement dans le délai de traitement du dossier tarifaire de Gaz Métro aura pour effet de déplacer la date d'entrée en vigueur des tarifs au 1<sup>er</sup> décembre. À l'instar de la méthode utilisée lors du dossier tarifaire 2008 (R-3630-2007), la Régie se propose de jumeler cette approche à la création d'un compte de frais reportés dans lequel serait imputé l'écart tarifaire pour les mois de décalage entre l'année financière et la période d'application des nouveaux tarifs. Ce compte de frais reportés serait versé dans le dossier tarifaire subséquent.

Par ailleurs, ce Guide constitue un document public et sera affiché, dès le 8 mai 2008, sur le site internet de la Régie.

Vous remerciant de votre collaboration dans l'élaboration de ce Guide, nous vous prions d'agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments distingués.



Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie  
VD/pl

Pièce jointe.

c.c. Tous les intervenants au dossier R-3662-2008